

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES  
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du  
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale**

**N° 2024\_020**

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>En Exercice 8</b>	<b>Présents 5</b>	<b>Votants 7</b>
<b>Date de Convocation</b>	11 octobre 2024		
<b>Séance du</b>	17 octobre 2024		
Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président.			
<b>Etaient présents :</b> J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – V. GUILLEMIN – D. JUANOLA – A. LOPEZ.			
<b>Absents excusés ayant donné procuration :</b> A. BERNARD à V. GUILLEMIN – P. BINDEL à D. JUANOLOA.			
<b>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration :</b> E. MARTIN.			
<b>Secrétaire de Séance :</b> Valérie GUILLEMIN.			

**OBJET : Désignation d'un représentant du C.C.A.S à l'assemblée générale de l'Union  
Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale 66 (UDCCAS)**



Monsieur le Président rappelle qu'il faut désigner deux membres, un titulaire et un suppléant, pour participer aux assemblées générales de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale 66 (UDCCAS).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
**DÉSIGNE :**

- Madame Christiane QUEYRAT, déléguée titulaire ;
- Madame Annie LOPEZ, déléguée suppléante.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Président,  
**Jean-Charles MORICONI.**

Mis en ligne le 24/10/2024